

Introduction :

Selon les minutes de son procès de réhabilitation en 1456, Jeanne d'Arc (vers 1412-1431) aurait déclaré à ses juges : « *Je ne sais qu'une chose de l'avenir, c'est que les Anglais seront renvoyés de France.* » Les interprétations de cette déclaration ont été multiples : il s'agirait d'une prophétie mystique ; d'un symbole patriotique et nationaliste ; ou d'un simple épisode de la Guerre de Cent Ans. Ces interprétations diverses permettent de comprendre que la Jeanne « historique » est devenue un enjeu de mémoire en fonction des périodes. Les sources sont nombreuses. Nous disposons des minutes du procès de réhabilitation de 1456, des chroniques princières, assez contrastées selon les clans, ou des annales de villes comme le journal du siège d'Orléans ou celui du bourgeois de Paris. Leurs exploitations historiques sont de natures diverses. Nombre d'hagiographies et autres ouvrages sur les mystères autour de sa personnalité ont ainsi été rédigés. Le personnage est également devenu l'enjeu d'exploitations idéologiques et politiques diverses. Enfin, les travaux historiques plus récents s'attachent à revenir aux sources et à la dimension anthropologique de la geste guerrière. Le domaine des arts s'est également approprié cet épisode, que ce soit le cinéma (avec les films de Carl Dreyer en 1928, de Roberto Rossellini en 1954, ou de Luc Besson en 1999), le théâtre (avec Charles Péguy et Jean Anouilh), ou la musique (avec Franz Liszt et Charles Gounod).

Développement :

1) La genèse et le contexte.

Les programmes du cycle 3 insistent avant tout sur la geste (poème épique relatant les hauts faits de personnes historiques ou légendaires) et l'épopée guerrière. Jeanne d'Arc est née vers 1412 à Domrémy, au sein d'une enclave royale en pays ennemi, dans une famille de paysans aisés (Jacques d'Arc et Isabelle Romée). Durant cette période de la guerre de Cent Ans (1337-1453), le royaume de France subit les assauts anglais dans un contexte de lutte d'influence entre Armagnacs (partisans des Orléans, du nom de Bernard Armagnac) et Bourguignons. Depuis la bataille d'Azincourt en 1415 et le traité de Troyes en 1420, la couronne de France est entre les mains des Anglais. Charles VII mène une opposition plus ou moins désespérée depuis son fief de Bourges (« le roi de Bourges »).

2) La geste guerrière.

Lorsque la « pucelle » entre en scène, les enjeux stratégiques se situent sur la Loire, avec le siège d'Orléans, position essentielle, sur la route de Bourges. Jeanne d'Arc mène sa campagne militaire entre le 29 avril 1429 et le 8 mai 1429, et permet de sauver la ville des assauts anglais. Très vite, le projet de faire sacrer le roi à Reims devient une réalité. Après la victoire à Patay, le 18 juin 1429, le trajet en pays bourguignon est ouvert (prise d'Auxerre, de Troyes et de Châlons). Le sacre du roi a lieu le 17 juillet à Reims devant une foule nombreuse et en grande solennité, malgré le manque de temps pour les préparatifs. Jeanne tente de faire le siège de Paris en août 1429, mais subit une grave blessure qui l'oblige à se retirer. Le roi signe dès lors une trêve avec les Anglais. La diplomatie l'emporte et les manœuvres de couloirs se multiplient contre Jeanne. Lors de l'épisode de Compiègne, assiégé par les Bourguignons, elle tombe entre les mains de Jean de Luxembourg qui la revend ensuite aux Anglais.

3) Le procès et la vocation de Jeanne d'Arc.

L'ouverture du procès se fait en janvier 1431. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, mène son procès en hérésie. Il est reproché à Jeanne de porter des habits d'homme, d'être certaine de son salut et de penser que ses visions sont des révélations divines. Même si elle s'est rétractée, elle est revenue ensuite sur ses dires. Elle est condamnée comme « relapse » le 29 mai 1431 et brûlée dès le lendemain. La « vocation » de Jeanne d'Arc est inscrite dans son parcours initiatique, imaginé par ses historiographes. Dès l'âge de 13 ans, elle entend des voix (« arbre aux fées ») et voue un culte à saint Michel (qui combat le diable dans l'Apocalypse) et à sainte Catherine (à relier à l'esprit de croisades). Avant d'être présentée au roi, elle a subi un exorcisme, et sa virginité a dû également être prouvée. Pendant sa geste, un certain nombre d'épisodes magiques et légendaires forment des étapes initiatiques prouvant sa « vocation ». Elle reconnaît ainsi le roi lors de sa première entrevue

à Chinon parmi une foule de courtisans. Le contexte d'opérations militaires explique cette ambiance religieuse exacerbée. Face à la situation catastrophique vécue par le royaume de France, le seul remède est de s'en remettre à Dieu à travers l'image d'un prophétisme féminin qui ne se réduit pas au seul cas de Jeanne d'Arc au cours de cette période. En 1450, après la prise de Rouen, Charles VII fait ouvrir une enquête qui permet au pape Calixte III de prononcer sa réhabilitation dès 1456.

Conclusion :

Le mythe s'est élaboré rapidement. Immédiatement après sa mort, des messes en son honneur sont données dans le royaume. Pendant les guerres de Religion (XVI^e siècle), elle devient le symbole des catholiques en lutte contre les réformés. L'intérêt est encore vif au XVII^e siècle, où elle sert de modèle aux femmes vertueuses. Le rationalisme des Lumières la laisse dans l'oubli ou se moque de l'obscurantisme autour de sa mystique. Il faut attendre le renouveau de la piété populaire, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, pour voir des figures catholiques comme Dupanloup (évêque d'Orléans) œuvrer pour sa béatification. Elle intervient en 1908 et précède sa canonisation en 1920, sous Benoît XV.